Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

dgac
DSAC

Direction
De la sécurité
De l'aviation
civile

direction
personnels
navigants

Pôle
examens

50, Rue Henry
Farman
75720 PARIS
CEDEX 15
Tel standard :
01.58.09.43.21

CANDIDATURE

à l'Epreuve Pratique d'Aptitude de la Licence en vue de la délivrance d'une licence
Pilote Professionnel HELICOPTERE CPL/H – PART- FCL

(REGLEMENT (EU) N°1178/2011 MODIFIE)

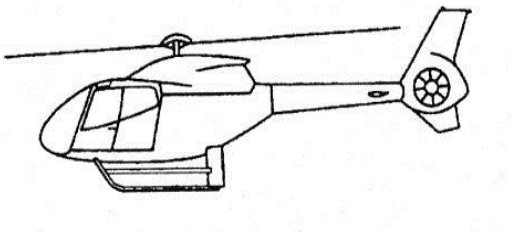

1 MOIS avant la date prévue de l'épreuve, le dossier suivant doit être adressé à :

DGAC / DSAC/PN/EXA **Pôle Examens A L'ATTENTION de Mlle Fanny MILLET** **50, rue Henry Farman** **75720 - PARIS CEDEX 15**	Tel. : 01.58.09.43.68 Fax : 01.58.09.44.87 mèl : fanny.millet@aviation-civile.gouv.fr

1) Acte de candidature ***signé par le Candidat***

2) Original du certificat d'aptitude aux épreuves théoriques FCL (CPLH ou ATPLH)

L'épreuve pratique doit être réussie dans un délai de 36 mois à compter de la réussite à l'examen théorique.

3) **MODE DE PAIEMENT**

☐ **Par Titre de paiement de 270 euros agrafé à l'acte de candidature, en règlement de la redevance d'examen CPL/H, à l'ordre du : « *Régisseur d'Avances et de Recettes DSAC/EC* »**

☐ **Par Virement bancaire : Direction Sécurité Aviation Civile/Adm.Centrale *(joindre justificatif paiement)***
IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0039 268 - BIC : TRPUFRP1 - Domiciliation : TPPARIS RGF

☐ **L'original de l'attestation de demandeur d'emploi, tamponné et signé par Pôle Emploi, précisant la catégorie, datant de moins d'un mois.**
En application de l'article R. 611-4-VI, les demandeurs d'emploi sont exonérés de la redevance sous réserve de joindre au dossier d'inscription

4) Autres documents :

- **certificat d'aptitude physique et mentale de classe 1 valide,**
- **1 photographie d'identité,**
- **1 photocopie du passeport ou de la carte d'identité.**

Documents à remettre impérativement à l'examinateur le jour de l'épreuve :
- **l'attestation de suivi de la formation approuvée,** établie par le responsable pédagogique de l'ATO
- **l'attestation d'heures de vol,** établie par le candidat

TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE INCOMPLET EST IRRECEVABLE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

dgac
DSAC

Direction
De la sécurité
De l'aviation
civile

direction
personnels
navigants

Pôle
examens

50, Rue Henry
Farman
75720 PARIS
CEDEX 15
Tel standard
01.58.09.43.21

(à remplir par le candidat)

ACTE DE CANDIDATURE A L'EPREUVE PRATIQUE D'APTITUDE A LA LICENCEPILOTE PROFESSIONNEL HELICOPTERE CPL/H

(REGLEMENT (EU) N°1178/2011 MODIFIE)

Nom : _____Prénom _____

Date de naissance : _____/_____/ 19____ Nationalité : _____

Adresse _____

Tel : _____ mobile : _____ mèl : _____

AVEZ VOUS DEJA PASSE CETTE EPREUVE : OUI :❑ NON :❑ Date : ____/_____/_____

LICENCE(S) ET QUALIFICATION(S) DETENUE(S) : PPLH n°: _____Date d'obtention_____/_____/_____
Autres : _____

TYPE d'hélicoptère prévu pour l'épreuve : _____ **date envisagée pour l'épreuve** : ____/____/ 20____

Aérodrome de départ de l'épreuve : _____

QUELLE FORMATION APPROUVEE AVEZ-VOUS SUIVIE ? *(cochez la case correspondante)*

- ❑ **Formation modulaire à la licence pilote professionnel CPL (H)**
- ❑ **Formation intégrée à la licence pilote professionnel CPL(H)**
- ❑ **Formation intégrée à la licence pilote professionnel et à la qualification de vol aux instruments CPL(H) IRH**
- ❑ **Formation intégrée de pilote du transport aérien commercial ATP(H) VFR**
- ❑ **Formation intégrée de pilote du transport aérien commercial ATP(H) IR**

ORGANISME (ATO) AYANT ASSURE VOTRE FORMATION :

Raison Sociale : _____

INSTRUCTEUR(S) (FIH) AYANT PARTICIPE A LA FORMATION:

Nom(s) et prénom(s) :_____

INSTRUCTEUR (FIH) CHARGE D'EXERCER LA FONCTION COMMANDANT DE BORD LORS DE L'EPREUVE D'APTITUDE :

Nom : _____Prénom :_____

EXAMINATEUR FE_{CPLH} PREVU POUR CONDUIRE L'EPREUVE PRATIQUE CPL(H) :

Nom : _____ Prénom : _____ Autorisation N °: _____
Mail : _____

EXAMINATEUR FE_{CPLH} SUPPLEANT en cas d'indisponibilité de l'examinateur prévu **:**

Nom : _____ Prénom : _____ Autorisation N °: _____
Mail : _____

Si l'examinateur prévu ou suppléant est titulaire d'une autorisation FE_{CPLH} PART-FCL non française, il devra avoir rempli les conditions du FCL1015c et s'être enregistré sur le site de la DGAC.

En application de l'ARA-FCL205c, l'Autorité peut désigner un autre examinateur, de plus l'intervention d'un autre examinateur que ceux indiqués ci-dessus devra avoir reçu l'acception de l'Autorité.

Un accusé de réception autorisant le candidat à se présenter sera envoyé par mail, au candidat et à l'examinateur.

Date : ____/____/ 20___ Signature du candidat :_____

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

dgac
DSAC

Direction
De la sécurité
De l'aviation
civile

direction
personnels
navigants

Pôle
examens

50, Rue Henry
Farman
75720 PARIS
CEDEX 15
Tel standard
01.58.09.43.21

(à remplir par le candidat et à remettre avant l'épreuve à l'Examinateur)

ATTESTATION D'HEURES DE VOL

EN VUE DE LA DELIVRANCE DE LA LICENCE PILOTE PROFESSIONNEL HELICOPTERE CPL/H

suite à une formation MODULAIRE CPL/H ***(§ J – 11 A L'APPENDICE 3 REGLEMENT (EU) N°1178/2011 MODIFIE)***

Nom Naissance	☐Mme ☐M	**Nom d'usage (si différent du nom Naissance) :**	
Prénom(s)		**Date de naissance**	
Adresse	**Rue**		
	Code postal	**Commune**	
	Pays		
Téléphone	☎ :	📱 :	
Courriel			

Atteste avoir accompli les heures indiquées ci-dessous

1. En tant que COMMANDANT DE BORD (PIC)

Nombre d'heures de vol (HDV) en PIC	*(minimum 50 heures)* ……,……	
- dont nombre HDV en campagne	*(minimum 10 heures)* ……,……	
- comportant un vol en VFR en campagne d'au moins 185 km (100 NM) comportant des atterrissages avec arrêt complet sur 2 aérodromes différents de celui de départ.	*Indiquez le nom et le code aéronautique des aérodromes*	
	1 (départ) :……	……
	2 : ……	……
	3 :……	……
	4 (arrivée) :……	……

2. Prise en compte HDV comme PIC sur d'AUTRES CATEGORIES d'aéronefs

a) si licence pilote privé avion PPL(A):	*(maximum 20 heures de prise en compte)* ……,……
OU b) si licence pilote professionnel avion CPL(A) :	*(maximum 50 heures de prise en compte)* ……,……
OU c) sur planeur ou TMG :	*(maximum 30 heures de prise en compte)* ……,……
OU d) si licence pilote privé dirigeable PPL(As) :	*(maximum 20 heures de prise en compte)* ……,……
OU e) si licence pilote professionnel CPL(As) :	*(maximum 50 heures de prise en compte)* ……,……

(f) HDV sur hélicoptère	……,……

TOTAL HDV **[(additionner a ou b ou c ou d ou e) et f**	*(minimum 185 heures)* ……,……

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-1 du Code pénal, reproduites ci-dessous, relatives aux faux. De plus en cas de violation de ces dispositions, nonobstant les sanctions pénales susceptibles de m'être infligées, je reconnais avoir été informé(e) que la décision d'acceptation fera l'objet d'une décision de retrait immédiat.

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende. »

date : ____/____/ 20____ et signature du candidat : _____

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

dgac
DSAC

Direction
De la sécurité
De l'aviation
civile

direction
personnels
navigants

Pôle
examens

50, Rue Henry
Farman
75720 PARIS
CEDEX 15
Tel standard
01.58.09.43.21

(à remplir par le responsable pédagogique de l'ATO et à remettre avant l'épreuve à l'Examinateur)

ATTESTATION DE FORMATION APPROUVEE ET RECOMMANDATION EN VUE DE LA DELIVRANCE DE LA LICENCE DE PILOTE PROFESSIONNEL HELICOPTERE CPL/H

suite à une formation MODULAIRE CPL/H ***(§ K de l'Appendice 3 du règlement (EU) n°1178/2011 modifié)***

Je soussigné : NOM_____ **PRENOM** _____**, responsable pédagogique**

de l'Organisme de formation (ATO) : _____,

n° _____ **du** ___/___/_____

atteste que M / Mme, Nom _____ **Prénom :** _____,

1) a suivi de façon complète et satisfaisante la formation MODULAIRE à la licence de pilote professionnel hélicoptère

approuvée (date de début de formation : ____/____/_____ **date de fin de formation :** ____/____/_____ **)**

a effectué dans ce cadre :

- Heures d'Instruction théorique : _____

- Heures pilote hélicoptère en double commande (minimum 30 h.) : _____

Comprenant :

a) Heures de vol à vue (minimum 20 h.) : _____

comprenant :

- Heures au sol sur FFS ou FTD2/3 ou FNPT II/III d'hélicoptère (maximum 5 h.) : _____

b) Heures de vol aux instruments (minimum 10 h.) : _____

comprenant :

- Heures au sol sur un FNPT I d'hélicoptère ou dans un avion (maximum 5 h.) : _____

- Heures de vol de nuit sur hélicoptère (minimum 5 h.) : _____

(sauf pour les candidats titulaires d'une « habilitation vol de nuit hélicoptère »)

Dont :

- Heures d'instruction au vol de nuit en double commande (minimum 3 h.) : _____
- Heures en navigation en campagne (minimum 1 h.) : _____
- Nb de circuits de nuit en solo *(chaque circuit inclut 1 décollage et 1 atterrissage)* (5 mini) : _____

2) est recommandé(e) pour présenter l'épreuve pratique CPL/H

date : ____/____/ 20___ **et signature du responsable pédagogique :** _____

LES NOMBRES D'HEURES DE VOL, DOIVENT ETRE INSCRITS SANS RATURE, NI SURCHARGE.

Toute information fausse concernant ces heures de vol conduit à l'annulation de la licence pour la délivrance de laquelle cette information a été attestée. Toute information fausse, donnée sciemment pour la délivrance d'un titre d'Etat (licences, qualifications, certificats …) est passible des sanctions disciplinaires et pénales prévues par la loi notamment en application des articles 441.6 du code pénal et R 425 du code de l'Aviation Civile (2 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

dgac
DSAC

Direction
De la sécurité
De l'aviation
civile

direction
personnels
navigants

Pôle
examens

50, Rue Henry
Farman
75720 PARIS
CEDEX 15
Tel standard
01.58.09.43.21

(à remplir par le responsable pédagogique de l'ATO et à remettre avant l'épreuve à l'Examinateur)

ATTESTATION DE FORMATION APPROUVEE ET RECOMMANDATION EN VUE DE LA DELIVRANCE DE LA LICENCE DE PILOTE PROFESSIONNEL HELICOPTERE CPL/H suite à une formation INTEGREE CPL/H

(§ J de l'Appendice 3 du règlement (EU) n°1178/2011 modifié)

Je soussigné : NOM_____ **PRENOM** _____**, responsable pédagogique**

de l'Organisme de formation (ATO) : _____,

n° _____ **du** ___/___/_____

atteste que M / Mme Nom _____ **prénom :** _____,

1) a suivi de façon complète et satisfaisante la formation INTEGREE CPL/H à la licence de pilote professionnel hélicoptère approuvée (Durée effective de la formation : _____**semaines)**

(date de début de formation : ____/____/_____ date de fin de formation : ____/____/_____)

et a effectué dans ce cadre :

- Heures d'instruction théorique (minimum 350 h. ou minimum 200 h si PPL/H)**:** _____

- Heures pilote hélicoptère (minimum 135 h.) : _____

- Heures d'instruction en double commande (minimum 85 h.) : _____

- Heures commandant de bord sur hélicoptère (minimum 50 h. dont 35 h max en SPIC) : _____

- Heures commandant de bord sur hélicoptère en navigation (minimum 10 h.) : _____

dont 1 vol d'au moins 185 km (100 NM) comportant 1 atterrissage complet sur 2 aérodromes différents de celui de départ :

nom des aérodromes : **1 (départ)** _____ **2** _____**3** _____

- Heures de formation aux instruments sur hélicoptère (minimum 10 h.) : _____

dont Heures de formation aux instruments au sol (maximum 5 h.) : _____

dont Heures de formation aux instruments en vol (minimum 5 h.) : _____

- Heures de vol de nuit sur hélicoptère (minimum 5 h.) : _____

dont Heures en double commande (minimum 3 h.) : _____

dont Heures de navigation en double commande (minimum 1 h.) : _____

dont circuits solo incluant chacun 1 décollage et 1 atterrissage (minimum 5 circuits) : _____ *(nombre de circuits)*

2) est recommandé(e) pour présenter l'épreuve pratique CPL/H

date : ____/____/ 20____ **signature du responsable pédagogique (***ou délégataire***) :** _____

LES NOMBRES D'HEURES DE VOL, DOIVENT ETRE INSCRITS SANS RATURE, NI SURCHARGE.

Toute information fausse concernant ces heures de vol conduit à l'annulation de la licence pour la délivrance de laquelle cette information a été attestée. Toute information fausse, donnée sciemment pour la délivrance d'un titre d'Etat (licences, qualifications, certificats …) est passible des sanctions disciplinaires et pénales prévues par la loi notamment en application des articles 441.6 du code pénal et R 425 du code de l'Aviation Civile (2 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

dgac
DSAC

Direction
De la sécurité
De l'aviation
civile

direction
personnels
navigants

Pôle
examens

50, Rue Henry
Farman
75720 PARIS
CEDEX 15
Tel standard
01.58.09.43.21

(à remplir par le responsable pédagogique de l'ATO et à remettre avant l'épreuve à l'Examinateur)

ATTESTATION DE FORMATION APPROUVEE ET RECOMMANDATION EN VUE DE LA DELIVRANCE DE LA LICENCE DE PILOTE PROFESSIONNEL HELICOPTERE CPL/H suite à une formation INTEGREE CPL/H - IR

(§ I de l'Appendice 3 du règlement (EU) n°1178/2011 modifié)

Je soussigné : NOM_____ **PRENOM** _____**, responsable pédagogique**

de l'Organisme de formation (ATO) : _____,

n° _____ **du** ___/___/_____

atteste que M / Mme, Nom _____ **prénom :** _____,

1) a suivi de façon complète et satisfaisante la formation INTEGREE CPL/H-IR à la licence de pilote professionnel hélicoptère approuvée *(Durée effective de la formation :* _____*semaines)*

(date de début de formation : ____/____/_____ **date de fin de formation :** ____/____/_____ **)**

et a effectué dans ce cadre :

- **Heures d'instruction théorique** (minimum 500 h.)**:** _____

- **Heures sur hélicoptère et sur moyens de simulation** (minimum 180 h) : _____

- **Heures d'instruction VFR en double commande** (minimum 75 h.) : _____

- **Heures commandant de bord sur hélicoptère** (minimum 55 h dont 40 h max en SPIC) : _____

- **Heures commandant de bord sur hélicoptère en navigation** (minimum 10 h.) : _____

dont 1 vol d'au moins 185 km (100 NM) comportant 1 atterrissage complet sur 2 aérodromes différents de celui de départ :

nom des aérodromes : **1 (départ)** _____ **2** _____**3** _____

- **Heures de formation aux instruments sur hélicoptère** (minimum 10 h.) : _____

dont Heures de formation aux instruments au sol (maximum 5 h.) : _____

dont Heures de formation aux instruments en vol (minimum 5 h.) : _____

- **Heures de vol de nuit sur hélicoptère** (minimum 5 h.) : _____

dont Heures en double commande (minimum 3 h.) : _____

dont Heures de navigation en double commande (minimum 1 h.) : _____

dont circuits solo incluant chacun 1 décollage et 1 atterrissage (minimum 5 circuits) : _____ *(nombre de circuits)*

2) est recommandé(e) pour présenter l'épreuve pratique CPL/H

date : ____/____/ 20____ **signature du responsable pédagogique :** _____

LES NOMBRES D'HEURES DE VOL, DOIVENT ETRE INSCRITS SANS RATURE, NI SURCHARGE.

Toute information fausse concernant ces heures de vol conduit à l'annulation de la licence pour la délivrance de laquelle cette information a été attestée. Toute information fausse, donnée sciemment pour la délivrance d'un titre d'Etat (licences, qualifications, certificats …) est passible des sanctions disciplinaires et pénales prévues par la loi notamment en application des articles 441.6 du code pénal et R 425 du code de l'Aviation Civile (2 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

dgac
DSAC

Direction
De la sécurité
De l'aviation
civile

direction
personnels
navigants

Pôle
examens

50, Rue Henry
Farman
75720 PARIS
CEDEX 15
Tel standard
01.58.09.43.21

(à remplir par le responsable pédagogique et à remettre avant l'épreuve à l'Examinateur, qui le joindra au compte rendu d'épreuve adressé au Pôle examens)

ATTESTATION DE FORMATION COMPLEMENTAIRE ET RECOMMANDATION

suite à un AJOURNEMENT *(§3 de l'appendice 4 règlement (EU) n°1178/2011)*

Je soussigné (Nom) : _____ (Prénom) : _____**Responsable pédagogique**

de **l'organisme de formation approuvé ATO :** _____

certifie que M / Mme Nom _____Prénom_____

1) a suivi de façon complète et satisfaisante une formation complémentaire en vue de corriger les insuffisances constatées lors de l'épreuve d'aptitude pratique CPL(H) le : ____/_____/ 20___,

sous le contrôle des instructeurs suivants.....

2) est recommandé(e) pour présenter l'épreuve pratique CPL/H

SEANCES DE FORMATION COMPLEMENTAIRE

Dates / et instructeurs	Contenu de la séance	DUREE De la Séance	Appréciations de l'Instructeur

Appréciation Générale :

Date : ____/____/ 20___ et signature du Responsable Pédagogique : _____

INSTRUCTEUR (FIH), COMMANDANT DE BORD POUR L'EPREUVE

Nom : _____Prénom :_____

Fin de validité FIH : _____/_____/ 20___

EXAMINATEUR FE_{CPLH} PREVU POUR CONDUIRE L'EPREUVE PRATIQUE CPL(H):

Nom : _____ Prénom : _____ Autorisation N °: _____

EXAMINATEUR FE_{CPLH} SUPPLEANT en cas d'indisponibilité de l'examinateur prévu**:**

Nom : _____ Prénom : _____ Autorisation N °: _____

Si l'examinateur prévu ou suppléant est titulaire d'une autorisation FE_{CPLH}PART-FCL non française, il devra avoir rempli les conditions du FCL1015c et s'être enregistré sur le site de la DGAC.
En application de l'ARA.FCL.205c,
- l'Autorité peut désigner un autre examinateur
- l'intervention d'un autre examinateur que ceux indiqués ci-dessus devra avoir reçu l'acception de l'Autorité.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

dgac
DSAC

Direction
De la sécurité
De l'aviation
civile

direction
personnels
navigants

Pôle
examens

50, Rue Henry
Farman
75720 PARIS
CEDEX 15
Tel standard
01.58.09.43.21

ATTESTATION Á RENSEIGNER ET SIGNER PAR LE CANDIDAT

Cf. FCL 015 c et d ainsi que l'AMC1 ARA GEN.315 (a)

(à joindre avec la page 1 de ce formulaire)

☐ Mme ☐ M. Nom : _____Prénom : _____

J'atteste:

☐ Ne pas détenir une licence PART FCL conforme au règlement UE 1178/2011 dans la même catégorie d'aéronef délivrée par un autre Etat de l'Espace Economique Européen (dans le cas contraire la licence devra auparavant être transférée en France),

☐ Ne pas avoir sollicité la délivrance d'une licence dans la même catégorie d'aéronef auprès d'un autre Etat de l'EEE,

☐ Ne pas être sous le coup d'une sanction prononcée à mon encontre par un autre Etat de l'EEE et portant sur une licence concernant la même catégorie d'aéronef.

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-1 du Code pénal, reproduites ci-dessous, relatives aux faux. De plus, en cas de violation de ces dispositions, nonobstant les sanctions pénales susceptibles de m'être infligées, je reconnais avoir été informé(e) que la décision d'acceptation fera l'objet d'une décision de retrait immédiat.

I recognize to have acquainted with provisions of the article 441-1 of the Penal code, reproduced below, relative to the false. Furthermore, in case of violation of these measures, in spite of the penalties susceptible to be imposed on me, I recognize to have been informed that the decision of acceptance will be the object of a decision of immediate withdrawal.

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende. »

"Forgery consists of any fraudulent alteration of the truth liable to cause harm and made by any means in a document or other medium of expression of which the object is, or effect may be, to provide evidence of a right or of a situation carrying legal consequences. Forgery and the use of forgeries is punished by three years' imprisonment and a fine of €45.000."

DATE : _ _ / _ _ / _ _ _ _ **SIGNATURE DU CANDIDAT :**